

Frédéric Daenzer

De: Schwaar Christophe <christophe.schwaar@vd.ch>
Envoyé: jeudi, 2 avril 2026 10:46
À: Frédéric Daenzer
Cc: Bloetzer Dominique
Objet: RE: Transmission de la prise de position du Surveillant des prix - révision partielle du règlement

Monsieur Daenzer,

Je fais suite à nos divers entretiens téléphoniques concernant votre RDE et son annexe et je vous remercie pour l'agréable collaboration et vos nombreux retours explicatifs.

Comme formulé lors de notre dernier échange je vous confirme que tout est en ordre en ce qui nous concerne dans cette évolution de votre RDE et annexe depuis la version approuvée le 29 juillet 2022.

Je me réfère tout de même aux points principaux suivants discutés lors de nos échanges et dont nous vous prions de tenir compte dans la finalisation de la version définitive des documents :

- Supprimer totalement des documents les éléments relatifs aux amendes dans le cadre de la pose des compteurs. Ces éléments ne peuvent pas être intégrés au RDE. Art 18 et 69
- La SSIGE ayant été renommée SVGW il s'agit de bien vérifier ce changement de nom dans tout le document.
- **Nous avons changé de Département et l'OFCO fait, depuis juin, partie du Département de l'agriculture, de la durabilité et du climat et du numérique (DADN).** Il est donc nécessaire de **modifier partout dans vos documents**, dans les articles et sous les signatures le nom du département.

Suite/finalisation la procédure :

- o Faire approuver votre règlement et annexe par votre législatif – ce dernier devra être informé de l'avis de la surveillance des prix et particulièrement si vous vous en écarterez en informant les élus des raisons.
- o Nous faire parvenir à l'OFCO 3 exemplaires papiers datés signés et tamponnés (adresse dans les signatures ci-dessous)
- o Ensuite nous procéderons à la suite de la procédure pour approbation de cette annexe, par notre Cheffe du département.
- o Ce dernier fera l'objet d'une publication FAO avec délai référendaire de 20j avant entrée en force (nous nous chargeons de cette étape).

Nous restons ainsi dans l'attente des versions définitives papier signées pour finalisation de la procédure.

Je vous prie, Monsieur Daenzer, d'agréer mes salutations les meilleures.

CHRISTOPHE SCHWAAR - Ingénieur EPF
RESPONSABLE SECTEUR DISTRIBUTION DE L'EAU
REPOUNDANT INFORMATIQUE ET GEOMATIQUE

Département de l'agriculture, de la durabilité et du climat et du numérique
OFFICE DE LA CONSOMMATION
Chemin des Boveresses 155 – 1066 Epalinges
+41 21 316 43 18
christophe.schwaar@vd.ch
www.vd.ch/sire

VD.CH